

RAPPORT D'ACTIVITE 2015

Sauver des vies

Contribuer à réduire les inégalités sociales de santé

Sommaire

La Fondation CNP Assurances	3
Le conseil d'administration de la Fondation CNP Assurances	5
Les éléments financiers	6
Le fonctionnement de la Fondation CNP Assurances	7
Les projets financés	9
L'urgence cardiaque	10
Promouvoir l'installation des défibrillateurs dans les lieux publics	11
Contribuer à réduire les inégalités sociales de santé	18
Partenariat avec l'Agence du Service Civique	19
Partenariat avec l'Alliance des Mécènes pour l'éducation	28
L'engagement solidaire des salariés	32

La Fondation CNP Assurances

UNE FONDATION AU SERVICE DE LA SANTE PUBLIQUE

Au nom de la vie qu'elle assure, CNP Assurances s'est engagée de manière significative en faveur de la santé publique via sa fondation d'entreprise.

La Fondation CNP Assurances a été créée en 1993 à l'initiative de CNP Assurances, son unique fondateur. Depuis 160 ans, CNP Assurances assure la protection des personnes contre les aléas de la vie. Ancrée dans le secteur public, elle conçoit et gère des solutions en assurance vie, retraite, prévoyance et protection (couverture de prêts et santé). Présent en Europe et en Amérique latine, en particulier au Brésil, le groupe CNP Assurances est le 1^{er} assureur de personnes en France.

La Fondation CNP Assurances a pour objet de promouvoir, soutenir et initier toutes actions et tous projets d'intérêt général développés dans le champ de la santé. Elle est dotée d'un programme d'actions pluriannuel de 4 millions d'euros consacré exclusivement aux projets qu'elle soutient.

La Fondation CNP Assurances s'est dotée d'un budget de 4 millions d'euros sur cinq ans au service de la santé publique dans le prolongement naturel du métier d'assureur de personnes et des valeurs de l'entreprise.

La prise en charge de l'urgence cardiaque et plus récemment la réduction des inégalités sociales de santé sont les deux axes qui mobilisent les ressources de la Fondation.

Une fondation qui contribue à réduire les inégalités sociales de santé

Au service des grands enjeux de santé publique depuis plus de vingt ans, la Fondation CNP Assurances a décidé en 2015 d'intensifier cet engagement et de faire de la réduction des inégalités sociales de santé son axe prioritaire, en soutenant des projets d'envergure nationale, faisant écho à ses valeurs et impliquant la jeunesse.

Sa mission est de soutenir et d'accompagner des projets innovants d'utilité sociale qui apportent des réponses concrètes pour renforcer l'égalité des chances en santé. En favorisant la prévention et la promotion de la santé, en agissant sur ses déterminants sociaux, la fondation entend contribuer à favoriser le mieux vivre et la santé des populations jeunes en risque de vulnérabilité sociale.

Ce choix de la fondation est lié au fait que la France est un pays de l'Europe de l'ouest où les inégalités sociales de santé sont très marquées. Il s'inscrit également dans la volonté de répondre aux besoins des personnes et des familles dans un contexte de profondes transformations sociétales : allongement de la durée de vie, évolution de la structure familiale, dégradation du marché de l'emploi, culture du « chacun pour soi »...

Une fondation engagée dans la prise en charge de l'arrêt cardiaque

La fondation a choisi dès 2009 de s'engager dans l'amélioration de la prise en charge de l'arrêt cardiaque et les premiers secours. Elle a depuis lancé plusieurs appels à projets et financé l'implantation de plus de 3 000 défibrillateurs cardiaques et des actions de sensibilisation de la population à leur utilisation dans plus de 2 000 communes et collectivités locales, pour un montant de 1 973 000 €.

Une démarche dynamique : la co-construction de projets

La fondation a souhaité adopter une démarche dynamique de co-construction de projets d'envergure nationale avec des organismes partenaires tels l'Agence du Service Civique et l'Alliance pour l'éducation.

Une fondation signataire de la Charte du mécénat d'entreprise

La Fondation CNP Assurances est signataire de la Charte du mécénat d'entreprise réalisée par Admical et ses adhérents et ouverte à tous les acteurs du mécénat d'entreprise.

Le conseil d'administration de la Fondation CNP Assurances

Le conseil d'administration de la Fondation est composé de 13 membres élus pour une durée de 5 ans en leur qualité de représentants du fondateur et de personnalités qualifiées reconnues pour leur expertise dans le champ d'action de la Fondation.

Le conseil d'administration définit la politique générale de la Fondation, sélectionne les projets et décide des opérations phares pour la Fondation.

► Les 6 représentants du fondateur :

- Frédéric Lavenir, directeur général de CNP Assurances et président de la Fondation d'entreprise,
- Bérengère Auxoux-Grandjean, directrice des ressources humaines,
- Vincent Lebrun, directeur comptable et fiscal,
- Dr Martine Reverberi, responsable du service médical d'assurances,
- Agathe Sanson, directrice de la communication et du marketing stratégique.
- Magaly Siméon, directrice de la Business Unit 'Protection sociale et Services'

► Les 2 représentants élus du personnel :

- Jeanne Métais, inspecteur commercial, direction clientèles collectives
- Sébastien Masset, chargé de clientèle, service clients Caisse d'Épargne

► Les 5 personnalités qualifiées :

- Pr Carli Pierre, professeur des universités, chef de service du département d'anesthésie-réanimation de l'hôpital Necker-enfants Malades, directeur du Samu de Paris.
- Dr Halley des Fontaines Virginie, maître de conférences à l'université Paris VI, praticien hospitalier en santé publique, membre du groupe de travail sur les inégalités sociales de santé du Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) et membre de la Commission spécialisée « Prévention, éducation et promotion de la santé »
- Malmanche Alice, professeur de Lettres Modernes au Collège La justice de Cergy.
- Menanteau Bénédicte, expert en mécénat et engagement sociétal, Membre du Haut Conseil à la vie associative.
- Pr Serrie Alain, professeur associé des universités, chef de service de la Fédération de Médecine de la Douleur, de médecine palliative et urgences céphalées de l'hôpital Lariboisière, président d'honneur de la SFETD et président de DSF (Douleurs sans frontières).

En se dotant de moyens accrus et d'un conseil d'administration plus représentatif de l'entreprise et de ses salariés, la Fondation CNP Assurances intensifie son engagement en faveur de ses axes d'intervention.

Les éléments financiers

L'engagement de CNP Assurances au titre du programme d'actions pluri annuel de la Fondation d'entreprise CNP Assurances s'élève à un montant global de 4 000 000 €, dont le versement intervient sur cinq ans. Ces versements constituent le principal financement de la fondation.

Conformément au calendrier fixé aux statuts, un quatrième versement de 800 000 € a été effectué par CNP Assurances en juillet 2015. Les versements de CNP Assurances jusqu'au 31 décembre 2015 représentent la somme de 4 000 000 €.

Le montant versé au titre des soutiens attribués en 2015 s'élève à 162 714 €

Depuis sa création, la Fondation CNP Assurances a consacré 2 892 000 € à l'ensemble des actions soutenues.

Le montant des charges externes 2015 est de 8007 € (frais bancaires et honoraires).

Soutiens accordés / axes d'intervention en 2015

Axes d'intervention	Montants des soutiens accordés
Projets « Défibrillateurs »	92 214 €
Projets « Collaborateurs »	500 €
Inégalités sociales de santé	70 000 €
Total	162 714 €

Le fonctionnement de la Fondation CNP Assurances

L'appel à projets Défibrillation 2015

Dans le cadre de sa mission « Promouvoir l'installation des défibrillateurs et sensibiliser la population aux gestes de premiers secours », la Fondation CNP Assurances soutient des projets issus des collectivités locales françaises qui souhaitent installer des défibrillateurs dans les lieux publics et sensibiliser le plus grand nombre aux gestes de premiers secours dans une démarche citoyenne.

La Fondation CNP Assurances lance également un appel à projets à destination des collaborateurs de CNP Assurances pour tous projets dans lesquels ils sont personnellement impliqués, qu'il s'agisse de mise en place de défibrillateurs cardiaques dans les communes et la formation à leur utilisation ou de projets dans les domaines des inégalités sociales de santé ou du handicap.

Dans le cadre de son nouvel axe d'intervention contribuant à réduire les inégalités de santé, la Fondation CNP Assurances a décidé de conclure des partenariats avec des organismes qu'elle identifie pour mettre en œuvre son nouveau projet dans une dynamique de co-construction. Ce nouveau thème répond à une problématique de santé publique sur laquelle la fondation va concentrer ses efforts sur le long terme.

Les critères de sélection des projets sont identifiés dans chaque appel à projets lancé par la Fondation et portent notamment sur :

- ▶ **Le statut des porteurs de projets** : les projets doivent être conduits par des personnes morales de droit public ou de droit privé et porté par un « responsable de projet ».
- ▶ **La nature des projets** : pour être recevables, les projets ne doivent pas poursuivre de but lucratif. Ils doivent être d'intérêt général et en adéquation avec les thèmes soutenus. Contrairement à des opérations de parrainage ou de sponsoring, ils ne recherchent aucune contrepartie commerciale en rapport avec le montant de l'aide apportée.
- ▶ **L'appréciation et la faisabilité des projets** : la fondation veille à ce que l'utilisation des aides demandées soit décrite par les porteurs de projet, avec des objectifs à atteindre permettant d'évaluer les effets de son soutien. Elle privilégie les projets qui bénéficient directement aux personnes ou la collectivité et qui ont un caractère original, innovant, exemplaire et / ou reproductible.
- ▶ **La nature et le montant de l'aide demandée** : la fondation est attentive à toutes les demandes et au montant de l'aide sollicitée qui doit être adapté au projet. Son soutien peut venir en complément d'aides publiques, privées ou de ressources propres au demandeur.
- ▶ **Le suivi, l'évaluation du projet** : tout projet soutenu par la Fondation CNP Assurances fait l'objet d'un suivi, ainsi que d'une évaluation de ses résultats basée sur l'atteinte des objectifs.

La sélection des projets

Le conseil d'administration de la fondation étudie les dossiers puis décide en séance et après échanges du soutien qu'il convient d'accorder ou non et du montant de celui-ci.

Le conseil d'administration peut :

- ▶ donner son accord,
- ▶ demander un certain nombre d'informations supplémentaires avant de prendre une décision,
- ▶ conditionner son accord à la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions,
- ▶ refuser le projet,
- ▶ déterminer le montant du soutien financier.

Le financement des projets

Quand le projet est adopté, une convention de mécénat est adressée par la Fondation d'entreprise CNP Assurances au bénéficiaire. Cette convention précise le montant et les modalités de versement de la subvention ainsi que les conditions à remplir pour la percevoir (justificatifs de dépenses, points d'étape et d'évaluation). Elle engage le bénéficiaire à mener à bien la réalisation du projet dans une durée déterminée.

Le suivi et l'évaluation des projets

Pour permettre le suivi du projet, la fondation demande au bénéficiaire de l'informer régulièrement de l'évolution du projet en lui envoyant un ou plusieurs points d'étape écrits, des justificatifs de dépenses, des photos ou tout autre moyen démontrant la réalisation du projet. La fondation vérifie ainsi la bonne réalisation du projet et l'utilisation des fonds.

Dans le cadre de l'évaluation finale, la fondation demande au bénéficiaire une évaluation de l'ensemble du projet. Celle-ci permet de tirer les premiers enseignements de ce qui a été réalisé.

La communication

La Fondation CNP Assurances entend pouvoir mener un partenariat avec le bénéficiaire du projet et assurer une action de communication permettant la justification et la reconnaissance de son concours.

Les projets financés

Conformément à son programme annuel, la Fondation CNP Assurances poursuit son soutien visant à améliorer la prise en charge de l'arrêt cardiaque et sensibiliser aux premiers secours et débute ses premières actions en faveur de sa contribution à la réduction des inégalités sociales de santé.

La Fondation CNP Assurances apporte également un soutien actif aux projets portés par les collaborateurs de l'entreprise en les invitant à solliciter son soutien pour la mise en place de défibrillateurs cardiaques dans leur commune et la formation à leur utilisation ainsi que pour la réalisation de projets dans les domaines de la réduction des inégalités sociales de santé et du handicap, et dans lesquels ils sont personnellement impliqués.

La fondation est aussi présente auprès de partenaires institutionnels et sociétés savantes en lien avec ses axes d'actions.

La fondation sélectionne les actions qu'elle soutient en s'appuyant sur l'expertise des membres de son comité exécutif, composé pour moitié de représentants du secteur médical.

En 2015, 50 dossiers ont été retenus par le conseil d'administration de la Fondation d'entreprise CNP Assurances et se répartissent de la façon suivante :

Axe d'intervention	Nombre de projets retenus en 2015
DAE Villes	48
DAE Association	0
Collaborateur	1
Inégalités sociales de santé	1
Total	50

Axe d'intervention	Dépenses engagées CA du 3 juin 2015
DAE	92 214
DAE Association	
Collaborateur	500
Inégalités sociales de santé :	70 000
Total	162 714

L'urgence cardiaque

En 2015, la Fondation CNP Assurances a accompagné 175 collectivités locales dans leurs projets d'implantation de 212 défibrillateurs et de formation de la population à leur utilisation.

Ainsi, depuis la création de son thème 'Défibrillation' en 2009, la Fondation CNP Assurances a accompagné 2 200 collectivités locales dans leurs projets d'implantation de plus de 3000 DAE et de formation de la population à leur utilisation.

Côté sensibilisation, la Fondation a également soutenu de nombreux ateliers aux gestes qui sauvent : « Alerter Masse Défibriller » en partenariat avec des collectivités ou des associations.

Elle a ainsi consacré plus de 1973 700 € à cet axe de soutien.



Promouvoir l'installation des défibrillateurs et sensibiliser la population aux gestes de premiers secours est une priorité pour la Fondation CNP Assurances. Son ambition est de soutenir les communes de France qui souhaitent installer des défibrillateurs dans les lieux publics et sensibiliser le plus grand nombre aux gestes de premiers secours dans une démarche citoyenne afin de sauver des vies.

Promouvoir l'installation des défibrillateurs dans les lieux publics



En 2015, la Fondation CNP Assurances a accompagné 175 collectivités locales dans leurs projets d'implantation de 212 défibrillateurs et de sensibilisation de la population à leur utilisation.

A titre d'exemple, elle a soutenu en 2015 :



L'Association des Maires de Gironde (542 communes) pour la mise en place de 50 défibrillateurs et la sensibilisation de la population à leur utilisation.



L'Association des Maires de Meuse, pour l'acquisition de 60 défibrillateurs et la sensibilisation de la population à leur utilisation. Ces équipements ont été implantés en extérieur dans les communes des 3 territoires engagés dans des contrats locaux de santé : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Cœur de Lorraine, CC du Pays de Stenay, CC du Pays du Montmédy.



Partenaire du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de La Déodatie depuis 2010, la fondation a soutenu en 2015 l'installation de 13 nouveaux défibrillateurs et la sensibilisation de la population à leur utilisation, ce qui porte à 73 le nombre de défibrillateurs ont été installés sur ce territoire qui compte 125 communes.



La ville de Narbonne pour l'installation de 25 défibrillateurs et la sensibilisation de la population à leur utilisation, notamment dans les enceintes sportives de la commune.



La ville du Péage de Roussillon pour l'installation de 3 défibrillateurs et la sensibilisation de la population à leur utilisation...



La Communauté de communes du Mézenc et de la Loire sauvage pour l'installation de 12 défibrillateurs et la sensibilisation de la population à leur utilisation dans des villages isolés et d'accès difficile pour les secours, notamment en période hivernale.



La Fondation CNP Assurances agit sur tout le territoire national.



Sensibilisation de la population niçoise « Alerter Masser Défibriller »

Ville de Nice

Dans la lignée de la grande campagne de sensibilisation 2014 à l'utilisation des 133 défibrillateurs installés dans des bâtiments publics de la ville de Nice, une journée de sensibilisation grand public a été réalisée lors du match de football de l'OGC Nice contre le PSG le 18 avril 2015 sur le stade Allianz Riviera.

Cette sensibilisation a permis à 35 000 supporters et spectateurs de s'initier aux gestes de 1ers secours en cas d'arrêt cardiaque.

De plus, la fondation a participé au financement de 25 défibrillateurs supplémentaires installés dans la ville.



Sensibiliser la population à l'usage du défibrillateur

[Association 20 000 vies](#)



L'association 20 000 vies a pour buts de sensibiliser la population à l'usage du défibrillateur et d'offrir des défibrillateurs à des collectivités, acquis grâce aux bénéfices réalisés lors des concerts du groupe de rock qu'elle a créé : « The low budget men ».

Le projet propose un partenariat annuel avec la fondation, qui permettra de soutenir tous les concerts régionaux de l'association (Fev-Mars 2015 à Saint Georges D'Orques, Juin 2015 Nice, théâtre de verdure, Estivales conseil général 06...), de participer à l'achat des défibrillateurs qui seront offerts aux collectivités et à la sensibilisation de la population à leur utilisation.

Partenariat avec l'ESPCI – Institut Paul Langevin pour Faire avancer la recherche en imagerie cardiaque**Faire avancer la recherche en imagerie cardiaque : première mondiale pour le projet de recherche « 3D Ultrafast Ultrasound Cardiac Imaging » de l'ESPCI soutenu par la Fondation CNP Assurances.**[ESPCI – Institut Paul Langevin](#)

Lancé en avril 2013, le projet de recherche « 3D Ultrafast Ultrasound Cardiac Imaging » de l'ESPCI (Ecole Supérieure de Physique et Chimie Industrielles de la Ville de Paris) financé par la Fondation CNP Assurances, a franchi une étape majeure avec la mise au point, pour la toute première fois au monde, d'une technique capable de former des images ultrasonores ultrarapides en trois dimensions. Cette technologie permettra à terme de développer des outils de diagnostics plus rapides et plus efficaces en oncologie, cardiologie et neurologie.

Salué par un article publié dans la revue *Physics in Medicine and Biology* qui a obtenu le prix *Roberts* de l'année - téléchargé plus de 4000 fois en quelques mois -, ce projet permet désormais de générer des volumes d'imagerie pouvant atteindre 5 000 images/seconde, ce qui permet par exemple de visualiser en 3D le flux sanguin du cœur humain ou la propagation des vibrations mécaniques dans les tissus du cœur.

Cette augmentation drastique de cadence d'imagerie a déjà été démontrée à l'ESPCI pour l'imagerie échographique 2D avec la création en 2005 d'une société d'imagerie. Elle offre des perspectives fantastiques en imagerie biomédicale dans plusieurs domaines. En oncologie, elle permet déjà de mieux détecter et de mieux caractériser les tumeurs, pour réduire le nombre de biopsies douloureuses et potentiellement dangereuses. Dans le domaine vasculaire, elle permet de détecter les petits vaisseaux sanguins avec une sensibilité sans précédent. En cardiologie, elle deviendra la seule modalité d'imagerie qui permet d'imager et de caractériser la totalité du cœur et des flux sanguins qui y circulent, ce qui permettra de mieux planifier le traitement de certaines maladies congénitales chez l'enfant et de mieux comprendre et donc d'améliorer le traitement les maladies chroniques telles que la défaillance cardiaque, qui, en ce moment, réduit l'espérance de vie à cinq ans lorsque détectée. Au cours des trois dernières années, les chercheurs de l'ESPCI ont cherché à démontrer que le concept d'imagerie échographique ultrarapide pouvait être étendu à l'imagerie 3D. Ils sont parvenus à réaliser cette première mondiale et ont validé leur technique chez l'homme en réalisant le premier film en 3D d'un cœur humain à plusieurs milliers d'images par seconde, dévoilant ainsi l'ensemble des turbulences des flux sanguins dans les cavités cardiaques ainsi que les vibrations mécaniques qui parcourent en permanence à plusieurs mètres par secondes les parois du cœur.



Figure 1. Plateforme d'imagerie ultrarapide (à gauche électronique 1024 voies, à droite sonde matricielle 1024 éléments)

Grâce à l'implication de partenaires visionnaires, à l'instar de la Fondation CNP Assurances, ce projet à long terme dont l'objectif final consiste à développer un outil 3D de diagnostic innovant aura un impact durable sur la recherche française et internationale et sur le traitement et la prise en charge des malades en cardiologie.

La Fondation CNP Assurances a cofinancé ce projet novateur à hauteur de 180 000 euros sur trois ans.

Contribuer à réduire les inégalités sociales de santé, un nouvel axe d'intervention pour la Fondation CNP Assurances

Après 21 ans d'engagement, la fondation a choisi de conserver la santé publique comme objet tout en l'ouvrant sur des enjeux plus sociétaux.

Convaincue que la santé représente un vecteur crucial d'inclusion sociale et professionnelle, la Fondation CNP Assurances a décidé de faire de la réduction des inégalités sociales de santé un axe prioritaire. Les inégalités sociales de santé sont particulièrement marquées en France et ont tendance à s'aggraver dans un contexte de crise économique. Les réduire constitue un enjeu de solidarité et de justice sociale qui permettra de donner les mêmes chances de vivre dans la meilleure santé possible à ceux qui en ont le plus besoin.

Ce choix s'inscrit dans la volonté de répondre aux besoins liés aux transformations sociétales : allongement de la durée de vie, évolution de la structure familiale, dégradation du marché de l'emploi, culture du « chacun pour soi »...

La Fondation CNP Assurances s'est dotée ainsi d'une nouvelle mission : « soutenir et accompagner des projets innovants et d'utilité sociale qui apportent des réponses concrètes pour renforcer l'égalité des chances en santé et contribuer à favoriser le mieux vivre et la santé tout au long de la vie des populations vulnérables ou en risques de vulnérabilités. »

Concrètement, la fondation contribuera, dans le cadre de grands partenariats, à :

- o favoriser la prévention et la promotion de la santé,
- o agir sur les déterminants sociaux de la santé dès la toute petite enfance afin de réduire les vulnérabilités (favoriser l'accès à l'éducation, renforcer les liens sociaux...)
- o améliorer l'information sur les droits en santé

Le public cible et prioritaire concernera les populations vulnérables ou en risque de vulnérabilité, et notamment les enfants, les jeunes et les familles monoparentales.

Une démarche proactive de co-construction de projets

La Fondation a souhaité adopter une approche proactive, dans une dynamique de co-construction de projets avec des organismes partenaires. Elle a ainsi identifié des organismes œuvrant pour l'égalité des chances en santé et les a approchés afin de co-construire des programmes d'actions auprès d'un public cible identifié. A travers de grands partenariats, elle s'engage sur des projets à long terme, pour un public plus large.

Lancement d'un appel à projets commun auprès de structures agréées par l'Agence du Service Civique

Au sein d'organismes d'accueil agréés par l'Agence du Service Civique (missions locales, associations, universités...) les jeunes se verront confier des missions d'intérêt général d'information, de promotion, de sensibilisation et de prévention sur des problématiques de santé. Par exemple, les conduites addictives et à risques, les droits des jeunes en matière de santé, la sensibilisation à l'équilibre alimentaire... auprès d'un public de jeunes en situation ou en risque de vulnérabilité.

Les premières missions ont débuté au cours du deuxième semestre 2015, et font l'objet d'un suivi puis d'une évaluation réalisés par les deux partenaires, en lien avec les organismes d'accueil et les délégués territoriaux concernés.

S'engager pour la santé des jeunes (les 12-25ans)

[ASSOCIATION AVENIR SANTE France](#)

Bien que les troubles auditifs concernent en premier lieu les populations les plus âgées, les études françaises et internationales montrent que les jeunes sont de plus en plus nombreux à souffrir de troubles de l'audition. Que ce soit dans les concerts, en discothèques, ou avec un baladeur mp3, l'exposition des adolescents et des jeunes adultes à de la musique à volume sonore élevé est omniprésente.

Environ 10 % des jeunes de moins de 25 ans présentent ainsi une perte auditive pathologique. Les expositions sonores représentent une des causes majeures de déficit auditif chez les jeunes de moins de 25 ans.

Pour autant, peu de comportements préventifs sont mis en œuvre par les plus jeunes. Ainsi, parmi les 18-25 ans qui affirment avoir été exposés à un volume sonore élevé en discothèque, lors d'un concert ou en jouant de la musique au cours des douze derniers mois, seuls 7,5 % déclarent avoir utilisé des protections auditives et 5,1 % s'être éloignés des sources de bruit¹.

Ce projet entend développer une action innovante sur le thème des troubles auditifs, qui représentent un enjeu majeur en santé publique pour les jeunes. Les missions confiées aux jeunes volontaires en service civique consistent à animer et dynamiser des actions de prévention des risques auditifs en milieux festifs jeunes, à travers une approche interactive impliquant le public bénéficiaire.

Il se déroule au niveau local sur deux régions, en Bourgogne Franche-Comté et en Aquitaine qui comptent de nombreux rassemblements festifs. Il s'adresse aux jeunes de 15 à 19 ans et permettra la sensibilisation de près de 6 000 jeunes



¹ Source : Baromètre Santé environnement. Saint Denis Editions INPES 2007.

Ambassadeur santé, auprès des jeunes de 12 à 25 ans, pour promouvoir les lieux d'accueil, d'écoute, de prévention et d'accès aux soins (Espace Santé Jeunes), dans une démarche citoyenne et égalitaire, pour réduire les inégalités sociales de santé.

FEDERATION DES ESPACES SANTE JEUNES (ESJ)

Certains jeunes sont souvent perdus face à la complexité du système de santé, d'autres sont en souffrance psychique et cherchent des lieux à l'écoute pour s'exprimer, d'autres encore ont des comportements à risques et négligent les conséquences sur leur santé. Les ESJ sensibilisent en moyenne 70 000 jeunes par an.

A travers ce projet, les volontaires en SC auront un rôle d'**ambassadeur santé**. Ils iront vers les jeunes vulnérables pour :

- les sensibiliser à la prise en compte de leur santé physique, psychique, sociale ;
- les informer sur les lieux d'accueil, d'écoute et de consultations qui leur sont réservés, développer leur participation aux actions des ESJ ;
- les inciter à rencontrer des professionnels de santé.

Les volontaires participeront en outre au choix des moyens les plus pertinents pour renforcer leur adhésion aux messages de prévention et de promotion de la santé, notamment à travers des outils Internet.



Actions de prévention et de réduction des risques auprès de publics cibles (jeunes, public LGBT)

SOS HABITAT ET SOINS Ile de France

Au sein du Kiosque Info Sida et Toxicomanie, situé dans le quartier du Marais à Paris, les volontaires en Service Civique démultiplieront l'effet bénéfique des actions existantes en touchant davantage les publics cibles dans une logique « les jeunes parlent aux jeunes ». Ils auront pour mission :

- d'animer des actions de prévention et de promotion de la santé globale à destination des jeunes et notamment en milieu festif ;
- de sensibiliser les publics cibles à la problématique des conduites à risques (produits psychoactifs, alcool, tabac, santé sexuelle...)
- de concevoir des outils de prévention sous la responsabilité des tuteurs.



Ambassadeurs d'Actions Sociales et de Santé

ASSOCIATION SOLIDARITES LAMENTINOISES (ASL) Lamentin, Martinique.

Par cette opération qui a pour objectif d'initier, d'impulser et de piloter des actions socio-thématiques autour des problématiques de santé, l'ASL entend sensibiliser des jeunes de 16-25 ans issus de la géographie prioritaire de la ville de Lamentin, sans emploi et qui ne suivent ni études, ni formation :

- aux conduites addictives (usage de produits psychoactifs, consommation d'alcool)
- aux comportements à risques (drogue et sécurité routière, prostitution, IST...)
- à l'importance de l'équilibre alimentaire et du sport pour la santé...

Ces actions de sensibilisation seront menées à travers :

- des "spots de prévention santé" diffusés sur les chaînes régionales et sur Facebook,
- la réalisation de goodies avec des messages de prévention,
- des rallyes sport-santé sur l'angle nutrition : compétitions de loisirs sportifs à destination des élèves du primaire...
- des prestations "show humoristiques" (prévention par le rire) sur les comportements des jeunes face aux problématiques de santé et d'influences extérieures,
- la conception d'un "mini guide santé 972" qui regroupera l'ensemble des informations pratiques visant l'accès aux soins, les différentes structures oeuvrant pour la prévention sur la région Martinique,
- la conception d'un jeu pédagogique, le "HealthG@me", inspiré du célèbre "Trivial Pursuit" visant à sensibiliser le public face aux problématiques de santé dans le but de "s'informer tout en s'amusant". Ce jeu pourrait faire l'objet d'une utilisation au niveau national, voire d'un brevet.

Les actions de prévention en milieu festif feront l'objet de campagnes publicitaires ciblées. Parallèlement, des prestations telles que des "battles", des "slams" et "toasting" de prévention seront organisées.



Mission relais santé : des jeunes au service de la prévention

MISSION LOCALE DU DOUAISIS

Au sein des structures partenaires de la mission locale (centres sociaux, clubs de prévention, organismes de formation, associations locales, épiceries solidaires, institutions relais en éducation et promotion de la santé...), les volontaires en SC seront organisés en binôme pour être :

- relais en éducation et promotion de la santé auprès des jeunes en insertion bénéficiaires de chaque structure : ils œuvreront à la prévention des addictions, du stress, du mal-être, informeront en matière de sexualité, d'activité physique et d'alimentation, amélioreront l'accès aux droits en matière de santé...
- relais du réseau local de santé : à ce titre ils valoriseront et amélioreront la lisibilité des actions de promotion de la santé et du bien-être en venant en appui des professionnels pour animer des ateliers ou des actions collectives auprès de la population.



Tendances Alternatives Festives (projet TAF), prévention par les pairs des risques liés à la fête

[UNIS-CITE Bordeaux](#)

5 ans d'expérience de prévention sur des manifestations festives ont permis à Unis Cité Bordeaux de constater que seule une médiation par les pairs est efficace.

Dans le cadre de ce projet, les équipes de volontaires en SC interviendront en première partie de la nuit sur des actions de sensibilisation et de prévention (information, concept de modération auprès des différents groupes rencontrés). Ensuite (au-delà de minuit, où le discours préventif n'est plus entendu ni « entendable ») elles assureront une mission de réduction des risques et de médiation. Un tramway (Soul tram) et un "somm'n'bus" seront mis à la disposition des personnes en état d'ébriété avancée. Elles pourront y passer la nuit.

Dans le cadre de l'Euro 2016-Bordeaux les volontaires en SC assureront également une mission de prévention sur la "fan zone".



Prévention et réduction des risques en milieux festifs par les pairs

[UNIS-CITE Toulouse](#)

Organisé en lien étroit avec Act Up Sud-Ouest, ce projet fait intervenir des volontaires en Service Civique dans les milieux festifs (bars, festivals...) de Toulouse et sa région sur des stands de réduction des risques pour mener des actions de prévention concernant la consommation de produits psychoactifs, l'écoute sonore et la sexualité. Il est également prévu dans le cadre de ce projet d'intervenir lors du Carnaval de Toulouse avec la création d'un char ou à travers un groupe piéton pour distribuer du matériel de prévention et de réduction des risques.



Projet de création d'un espace multi-solidarités : développement des actions santé et accueil d'un volontaire en service civique

[SECOURS POPULAIRE FRANCAIS Fédération du Puy de Dôme](#)

En aidant chaque année plus de 2,5 millions de personnes, le SPF œuvre contre l'exclusion et l'inégalité sociale, et entend favoriser l'accès aux droits pour tous. La santé est un axe très important de son action. Ce projet consiste à réduire les inégalités sociales de santé en accueillant et en accompagnant des personnes du territoire en situation de précarité au sein d'un **espace multi-solidarités**.



La santé par l'image

[Association ARTS POUR TOUS, Saint Joseph \(Sud Réunion\)](#)

Ce projet vise, par des ateliers hebdomadaires, la réalisation d'un film d'animation, d'un court métrage et d'une exposition :

- à apprendre aux enfants des écoles et aux lycéens des quartiers prioritaires de la politique de la ville ainsi qu'à leurs familles à prendre soin de leur corps au quotidien ;
- à sensibiliser plus de 4000 jeunes aux conduites addictives.



Appel à projets innovants visant à développer et élargir les missions de service civique au domaine de la santé

[ASSOCIATION DES PARALYSES DE France \(APF\)](#)

S'appuyant sur le constat des difficultés et de la complexité de l'accès aux soins et à la prévention des personnes en situation de handicap, l'APF considère qu'il est urgent d'agir pour élaborer et généraliser des messages de prévention accessibles et adaptés aux personnes handicapées mais aussi à destination des aidants familiaux

Face aux problèmes de surpoids voire d'obésité, et à l'augmentation des addictions chez les personnes handicapées, ce projet vise, afin de réduire les inégalités sociales de santé, à développer des programmes d'intervention et de prévention permettant aux jeunes en situation de handicap de mieux appréhender les problématiques de santé.

Ce projet sera conduit dans une logique de pairémulation (de jeune à jeune dans la majorité des cas, mais aussi de jeune en situation de handicap à jeune en situation de handicap). Les volontaires en SC seront amenés à développer des actions en direction des personnes handicapées visant à :

- sensibiliser à une alimentation équilibrée,
- sensibiliser aux conduites addictives,
- informer sur la contraception et la grossesse.



Projet AGORAé

FAGE (Fédération des Associations Générales Etudiantes)

Gérées localement par les étudiants du réseau de la FAGE accompagnés par les équipes nationales ainsi que par des volontaires en service civique, les AGORAé sont des espaces d'échange et de solidarité qui visent à lutter contre la précarité étudiante en apportant des services aux étudiants et en favorisant la création de lien social.

Une AGORAé se compose :

- d'un lieu de vie ouvert à tous permettant notamment de renseigner sur l'accès aux droits des étudiants, de donner des conseils sur la vie quotidienne (nutrition...)
- d'une épicerie solidaire accessible sur critères sociaux : les étudiants peuvent y trouver des produits alimentaires, d'entretien ou encore des fournitures scolaires à prix réduits.

Ce projet constitue une innovation sociale. Il s'inscrit dans le champ de l'économie sociale et solidaire, en apportant une réponse de proximité à un besoin réel identifié. Ce projet porte en lui des valeurs fondamentales comme la solidarité, la citoyenneté et l'engagement.



Projet Bouge ta santé

[FAGE \(Fédération des Associations Générales Etudiantes\)](#)

Près de 30% des étudiants renoncent à voir un médecin faute de temps ou de moyens, notamment les étudiants étrangers et ceux issus des catégories socioprofessionnelles populaires. En outre, la souffrance psychique est particulièrement élevée chez les étudiants.

Ce projet vise à :

- agir pour l'éducation à la santé des jeunes par les jeunes,
- favoriser une prise en compte globale des actions de prévention et de promotion de la santé (sexualité et contraception, sécurité routière, addictions et poly-consommation, nutrition, mal-être...) par l'organisation de semaines thématiques sur les campus.



Ma santé et moi

[Association Jeunesse En Mouvement \(JEM\), Epinay sur Seine \(93\)](#)

Jeunesse en Mouvement est une association donnant la possibilité aux jeunes de monter des projets. La création d'un média (New-VO radio) permettant aux jeunes de communiquer, d'informer et surtout de produire eux-mêmes de l'information est l'aboutissement d'un des objectifs de cette association.

Le projet Ma santé et moi vise à donner à tous les jeunes sur le territoire national l'information nécessaire pour traiter de sujets tels que les effets de la consommation de drogue sur la santé, l'abus d'alcool, les rapports non protégés, les conséquences d'une mauvaise alimentation, les excès de la surconsommation... via :

- la réalisation d'interviews, de reportages en immersion auprès des jeunes,
- des chroniques dans des émissions sur New-VO radio,
- la mise en avant des organismes qui interviennent sur les problématiques liées à la santé des jeunes...

Le projet compte aller encore plus loin en sensibilisant les jeunes sur les conséquences immédiates et futures du changement climatique sur la santé.



Bien manger, bien bouger à Goussainville et à Gonesse

[La ligue contre le cancer](#)

Ce projet entend sensibiliser dès leur plus jeune âge les enfants des quartiers prioritaires de Goussainville et de Garges lès Gonesse (95) aux comportements favorables à la santé, à leur donner la possibilité de devenir acteur de leur santé. Il vise également à accompagner les professionnels à inscrire l'éducation pour la santé comme un axe prioritaire dans leurs actions.

Avec l'appui des volontaires en SC, cette action se concrétisera par :

- la mise en place d'ateliers « alimentation » dans les écoles ;
- la sensibilisation des enfants à l'importance d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique régulière (repères du PNNS3) ;
- la mise en place de conférences familiales à destination des parents et enfants des quartiers en lien avec les équipes d'animation des centres de loisirs ;
- la mise en place d'une formation d'une journée sur la nutrition et l'activité physique auprès des animateurs de centres de loisirs pour leur permettre de prolonger les actions mises en place dans les écoles...

Le projet entend monter des expositions « Plaisir et Vitamines » et « Bien dans mes baskets », accompagnées d'ateliers complémentaires sur l'équilibre alimentaire et la promotion des fruits et des légumes.



Partenariat avec l'Alliance pour l'Education



L'association l'Alliance pour l'Education rassemble les mécènes désireux de contribuer concrètement, aux côtés des équipes éducatives et des associations expertes de l'accompagnement des jeunes, à la lutte contre la sortie du système scolaire, sans diplôme ou qualification.

La santé c'est aussi apprendre

Dans le cadre de son action sur les déterminants sociaux de la santé, la fondation a choisi d'intervenir sur l'**Education**.

150 000 jeunes sortent du système scolaire chaque année sans diplôme ni qualification, soit en 5 ans une génération entière qui ne détient pas les clés pour lire, écrire et communiquer. Cette situation crée une frustration grandissante, empêche toute insertion professionnelle, risque d'induire des conditions de vie et de santé dégradées et d'aboutir à une marginalisation.

Ainsi, la fondation a rejoint l'Alliance pour l'éducation qui contribue à la lutte contre le décrochage scolaire de collégiens de classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} en difficulté, sur 9 collèges d'Ile de France.

Au-delà d'un accompagnement éducatif, la fondation s'est attachée à encourager le prendre soin de soi et le développement de la confiance en soi afin de conduire les jeunes vers l'autonomie. L'objectif est de faire prendre conscience à ces jeunes collégiens de l'importance de prendre soin de leur corps, de favoriser la création d'un esprit d'équipe et d'appartenance à une communauté, de se dépasser et de reprendre confiance en soi par la mise en place d'activités ludiques et sportives encourageant l'entraide et la coopération et contribuant à l'amélioration de la santé et du mieux vivre ensemble.

Ce programme, qui relève de l'expérimentation et de l'innovation, trouve son originalité dans la pluralité et la synergie des acteurs concernés (Education nationale, monde académique, entreprises et associations)

Séjour « Santé, bien-être et découverte de l'environnement » pour les élèves de 4ème du programme de l'Alliance -

24 élèves de classes de 4ème ont participé au séjour « Santé, bien-être et découverte de l'environnement » à Piriac-sur-mer du 26 avril au 2 mai 2015 dans un centre labellisé Citoyenneté-Environnement-Développement durable (CED)

L'Objectif principal du séjour était de sensibiliser les jeunes collégiens au bien-être, à l'environnement et développer leur esprit d'équipe.

Les 24 élèves issus des collèges La Justice (Cergy-Pontoise, 95), Jean Lurçat (Sarcelles, 95) et Rouault (Paris 19ème) ont suivi un programme complet d'activités qui leur a permis de découvrir la région, de participer à des activités de plein air, de développer des relations positives entre eux et d'être sensibilisés à une bonne hygiène de

vie (manger un repas sain et équilibré midi et soir, boire de l'eau plutôt que des sodas, faire son propre jus d'oranges pressées tous les matins, remettre les téléphones portables aux animateurs au moment du coucher, faire des activités de plein air tous les jours...).

Un atelier « Théâtre d'improvisation » sur les thèmes santé, sexualité, violence, alcool, drogue, racisme, discrimination a été réalisé. La préparation en petits groupes de saynètes sur les thèmes abordés et leur présentation ont été particulièrement appréciées.

Il en a été de même pour le Programme d'activités varié, à la fois sportif et culturel : activités ludiques et sportives passées à l'extérieur, découverte du milieu marin et de la nature, impact de l'alimentation sur notre santé : équilibre alimentaire, produits bio, circuits courts, lecture des étiquettes et fabrication du pain.



Le retour des participants

« Cite au moins trois choses que tu as apprises lors de ce séjour qui te seront utiles dans ta vie de tous les jours, en classe comme avec tes amis et ta famille » :



Journées « Découverte nature » organisées en forêt de Rambouillet

En partenariat avec l'Office National des Forêts, 5 journées « Découverte nature » en forêt de Rambouillet sur le temps scolaire ont été organisées les 8, 12, 13, 15 et 16 octobre 2015 pour les 228 élèves de l'Alliance pour l'éducation.

Au programme : chantiers nature pour faire découvrir la biodiversité et le patrimoine forestier avec restauration de sous-bois, spectacle de rapaces et sensibilisation à leur chaîne alimentaire, sensibilisation à l'équilibre de l'écosystème, repas et jeux collectifs partagés...

Ces journées ont pour objectifs de faire découvrir aux jeunes un espace naturel et sa faune en Île-de-France, de les sensibiliser et contribuer à la protection de l'environnement, et enfin de favoriser le bien-être, susciter la cohésion du groupe en partageant un moment convivial avec l'Alliance pour l'éducation, des collaborateurs bénévoles de CNP Assurances, les associations partenaires et des membres des équipes des collèges.



L'engagement solidaire des salariés

Depuis la création de la Fondation d'entreprise CNP Assurances, la Fondation a soutenu 41 projets « collaborateurs » pour un montant de total de 296 980€

En 2015, la Fondation CNP Assurances a soutenu 1 projet « collaborateur Défibrillation » à hauteur de 500 €.



La Fondation favorise l'implication des collaborateurs CNP Assurances en soutenant les projets qui leur tiennent à cœur.

Elle les invite à solliciter son soutien pour des projets dans le champ de la santé y compris le domaine du handicap et dans lesquels ils sont personnellement impliqués, ainsi que pour des projets « défibrillation » portés par leur ville, commune ou communauté de communes.

La fondation CNP Assurances encourage également l'engagement volontaire des collaborateurs de CNP Assurances désireux de s'investir personnellement aux côtés des actions conduites par leur fondation. Une proposition leur a été faite pour s'associer à l'une des journées « Découverte nature » programmées à l'automne dans le cadre du partenariat de la fondation avec l'Alliance pour l'éducation.

6 Collaborateurs de CNP Assurances se sont portés volontaires afin d'accompagner et d'encadrer les 228 jeunes collégiens.